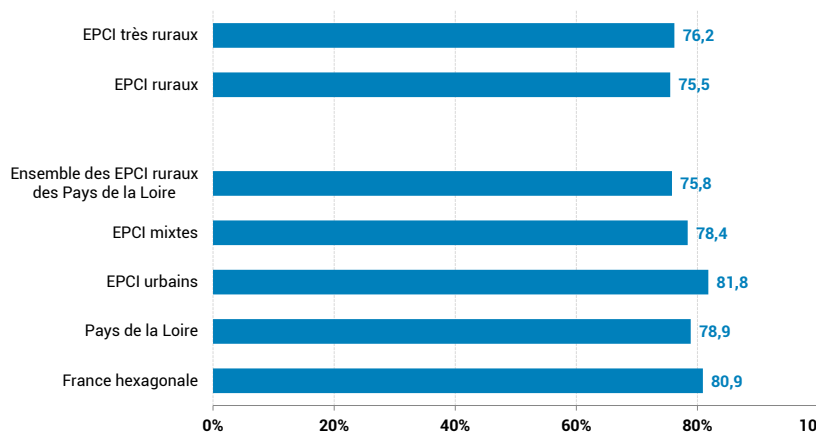


## Part des femmes monoparents parmi l'ensemble des familles monoparentales

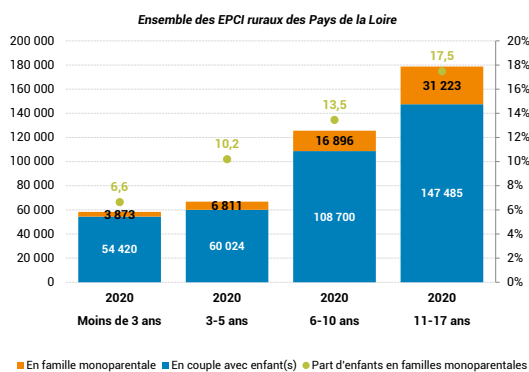
Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Dans l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de Loire, 76% des familles monoparentales sont composées de femmes avec enfant(s). Cette part est de 82% dans les EPCI urbains et de 79% en Pays de la Loire. Les familles monoparentales étant composées majoritairement de femmes avec enfant(s), la pauvreté des familles monoparentales concerne principalement des femmes avec leurs enfant(s).

## Répartition par type de familles des enfants mineurs

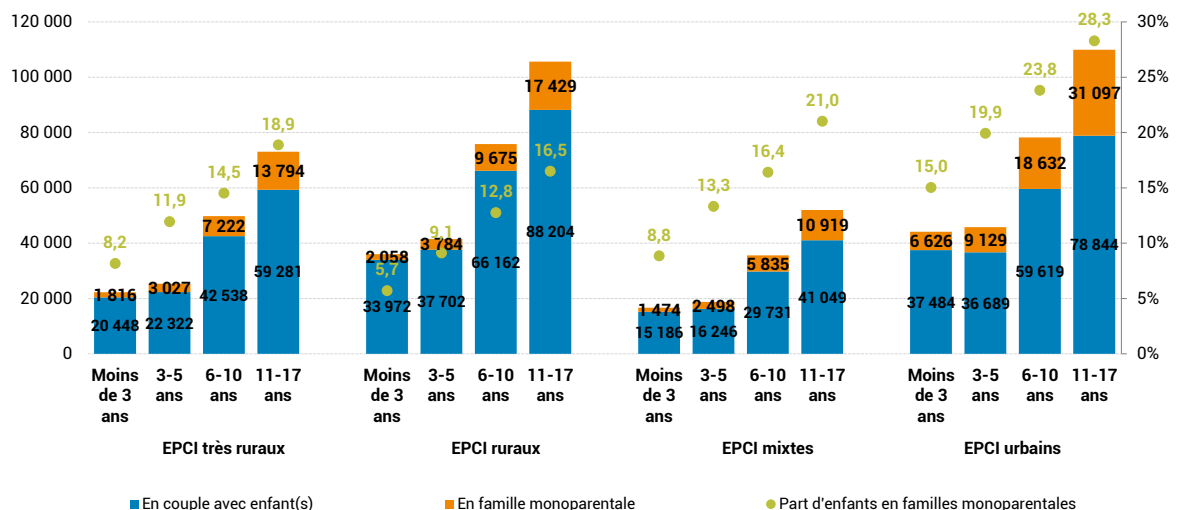
Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



En 2020, 7% des moins de 3 ans de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 18% des 11-17 ans. On compte ainsi en 2020, 147 480 adolescents vivant au sein d'un couple et 31 220 vivant au sein d'une famille monoparentale dans les EPCI ruraux.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. Ainsi, la précarité économique des familles monoparentales concerne davantage des adolescents (11-17 ans) que des enfants âgés de moins de 11 ans.

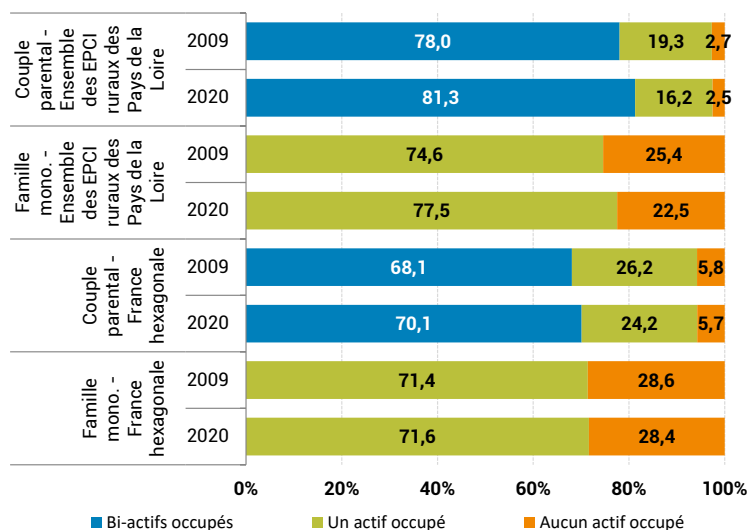
Lecture : En 2020, 6 811 enfants de 3-5 ans de l'ensemble des EPCI ruraux vivent dans une famille monoparentale, soit 10,2% des enfants de cet âge.



## Conjuguer vie familiale et vie professionnelle en milieu rural, une équation parfois complexe

### Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



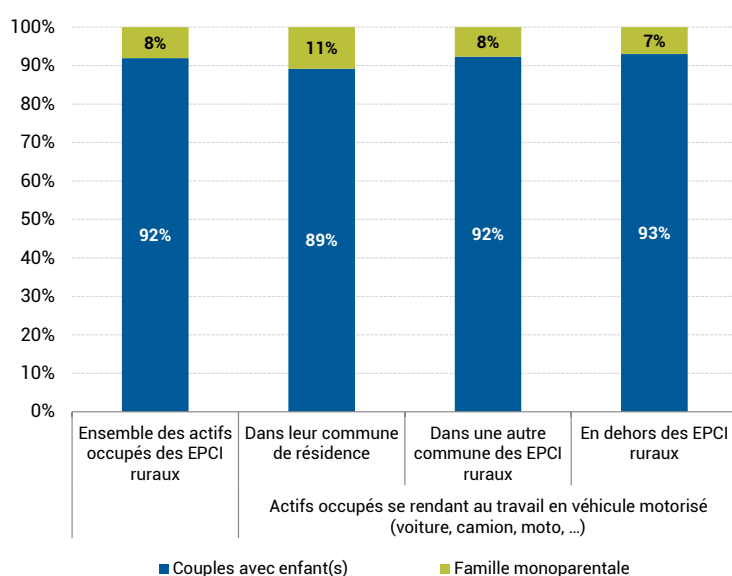
Lecture : En 2020, sur l'ensemble EPCI des ruraux des Pays de la Loire, 81,3% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2020, 81% des couples parentaux et 78% des familles monoparentales vivant sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +11,2 points et +5,9 points par rapport à la France hexagonale. De plus, 16% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -8 points par rapport à la France hexagonale. Par ailleurs, 3% des couples parentaux et 22% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les 11 dernières années : +3,3 points sur la période 2009-2020. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives en emploi est également plus élevée que 11 ans plus tôt (+2,9 points).

### Répartition des actifs avec enfant(s) en emploi selon leur mobilité et leur situation familiale

Source : Insee, Fichiers détail 2020 - Traitements ©Compas



Lecture : Sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, 8% des actifs avec enfant(s) en emploi sont des monoparents en 2020.

La part des monoparents en emploi des EPCI ruraux est plus importante parmi les actifs avec enfant(s) en travaillant dans leur commune de résidence (11%) que ceux travaillant dans une autre commune des EPCI ruraux (8%) et en dehors des EPCI ruraux (7%).

A l'inverse, les actifs occupés en couple avec enfant(s) des EPCI ruraux sont davantage représentés parmi les actifs avec enfant(s) travaillant en dehors des EPCI ruraux.

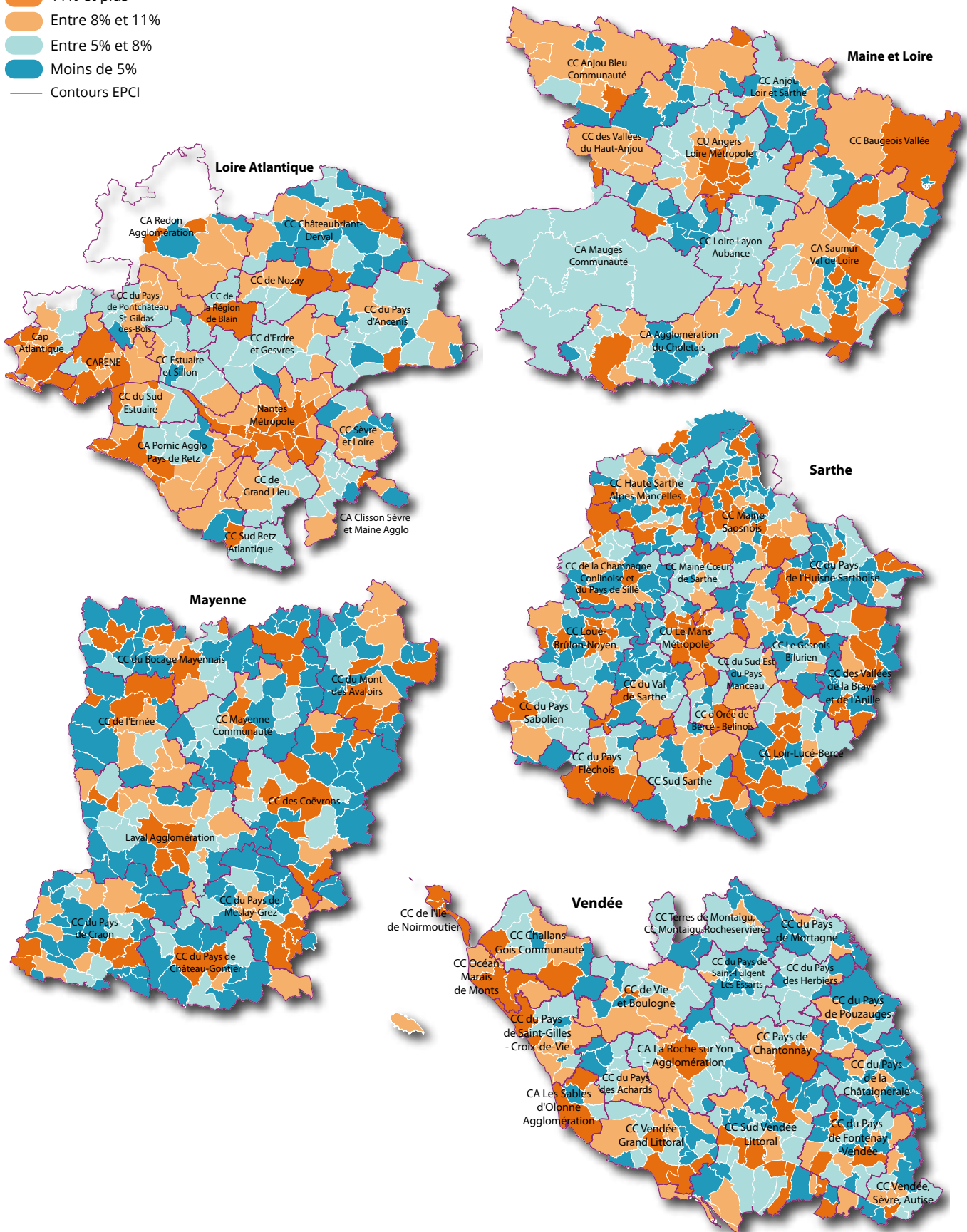
# Part des familles monoparentales parmi les actifs avec enfant(s) en emploi

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

## Part des familles monoparentales parmi les actifs avec enfant(s) en emploi en %

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 8%

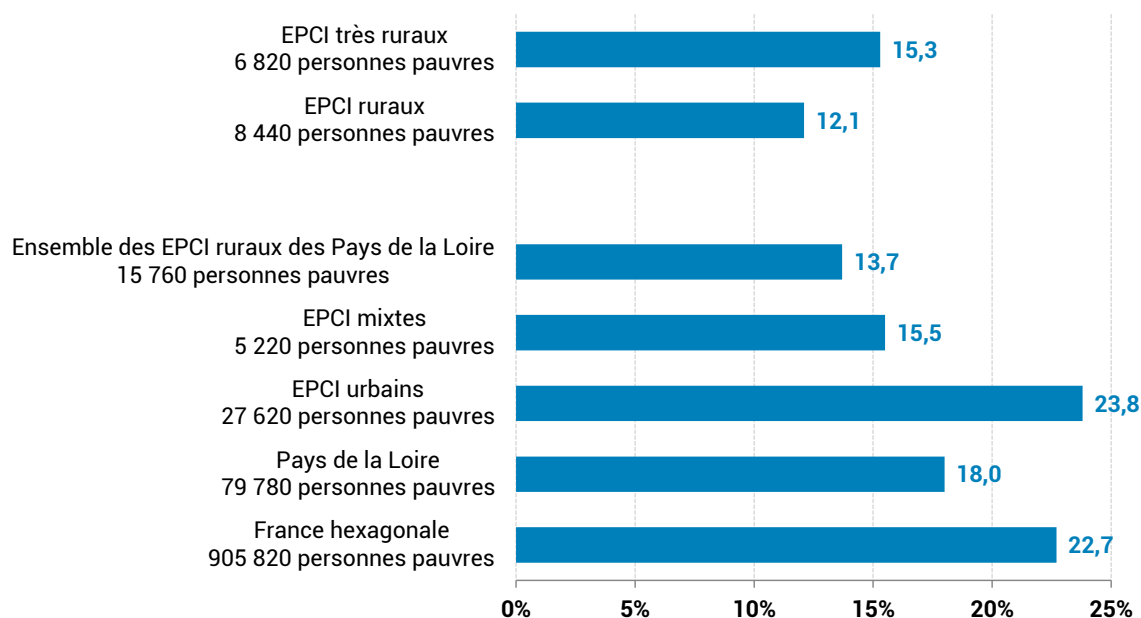
- 11% et plus
- Entre 8% et 11%
- Entre 5% et 8%
- Moins de 5%
- Contours EPCI



# La précarité économique et les freins à l'insertion professionnelle des jeunes adultes

## Taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans

Source : Insee, *Filosofi 2021 - Traitements & estimations* © Compas



Lecture : En 2021, 15,3% des personnes vivant dans un ménage dont la personne référente est âgée de moins de 30 ans des EPCI très ruraux sont pauvres (au seuil de 60%).

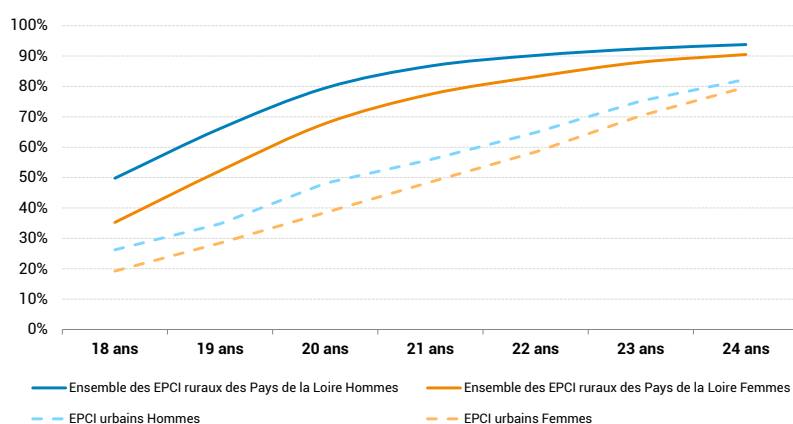
En 2021, 14% des jeunes de moins de 30 ans de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire vivent sous le seuil de pauvreté, soit environ 15 760 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à ceux des EPCI urbains (24%), des Pays de la Loire (18%) et de la France hexagonale (23%). Ce taux atteint 15% sur les EPCI très ruraux (6 820 personnes pauvres) contre 12% sur les EPCI ruraux (8 440 personnes pauvres).



## Les jeunes en milieu rural : une entrée plus rapide dans la vie active

### Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



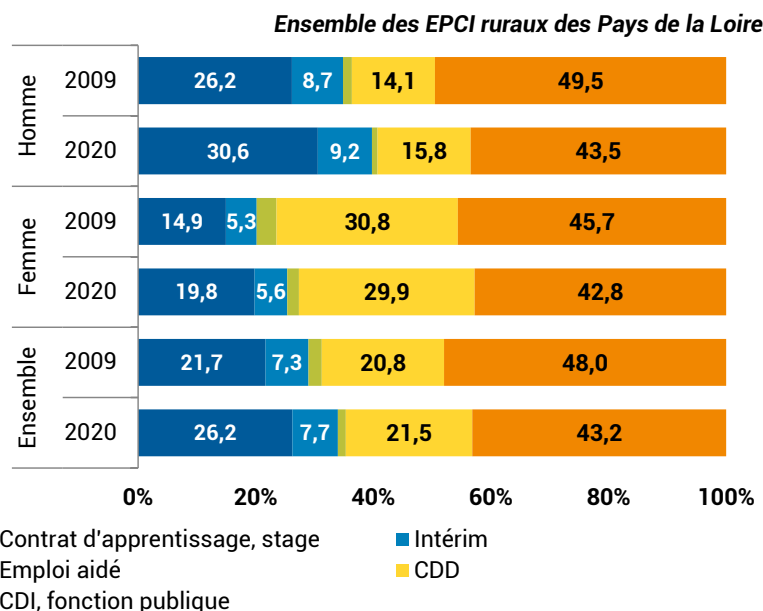
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 50 et 34% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur les EPCI ruraux, il est de 87 et 77% à 21 ans et de 94 et 91% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire que sur les EPCI urbains (23 points d'écart pour les 18-24 ans).

Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 49,8% en 2020 sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire.

En 2020, 79 480 jeunes de 18-24 ans vivant sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 74%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 79% contre 70%. Ce taux est de 51% pour les jeunes des EPCI urbains, de 60% en Pays de la Loire et de 55% en France hexagonale.

### Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 26,2% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2020, 39 750 jeunes de 15-24 ans vivant sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 57% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (26% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2009, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+5%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+4,8 points en 11 ans). La part des emplois précaires est de 55% pour les jeunes actifs des EPCI urbains et 56% pour l'ensemble des Pays de la Loire. Elle est de 54% en France hexagonale.

# Taux d'activité des jeunes de 18-24 ans en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

## Taux d'activité des jeunes de 18-24 ans en %

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 72%

- 76% et plus
- Entre 72% et 76%
- Entre 68% et 72%
- Moins de 68%
- Contours EPCI



## Part des jeunes actifs occupés de 15-24 ans en contrats précaires en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

### Part des jeunes actifs occupés de 15-24 ans en contrats précaires en %

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 57%

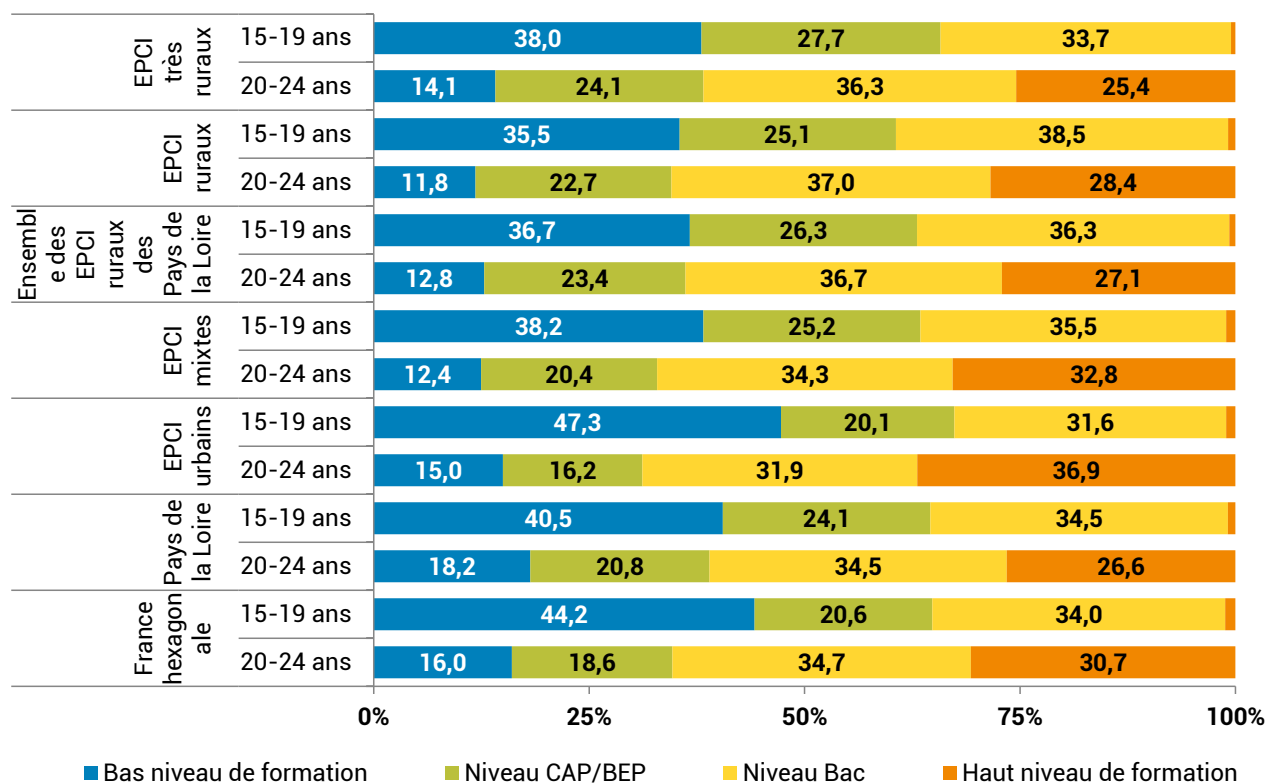
- 59% et plus
- Entre 57% et 59%
- Entre 55% et 57%
- Moins de 55%
- Contours EPCI



## Les jeunes en milieu rural : un niveau de formation moins élevé et des freins à l'insertion professionnelle

### Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Dans les EPCI très ruraux des Pays de la Loire, 25,4% des jeunes non scolarisés de 20-24 ans ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. Dans le cas de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, 37% des jeunes non scolarisés de 15-19 ans ont un bas niveau de formation, tandis que cela concerne 13% des 20-24 ans. Ces parts représentent 47% des jeunes de 15-19 ans et 15% des 20-24 ans dans les EPCI urbains. Par contre, 27% des jeunes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation dans les EPCI ruraux contre 37% dans les EPCI urbains.

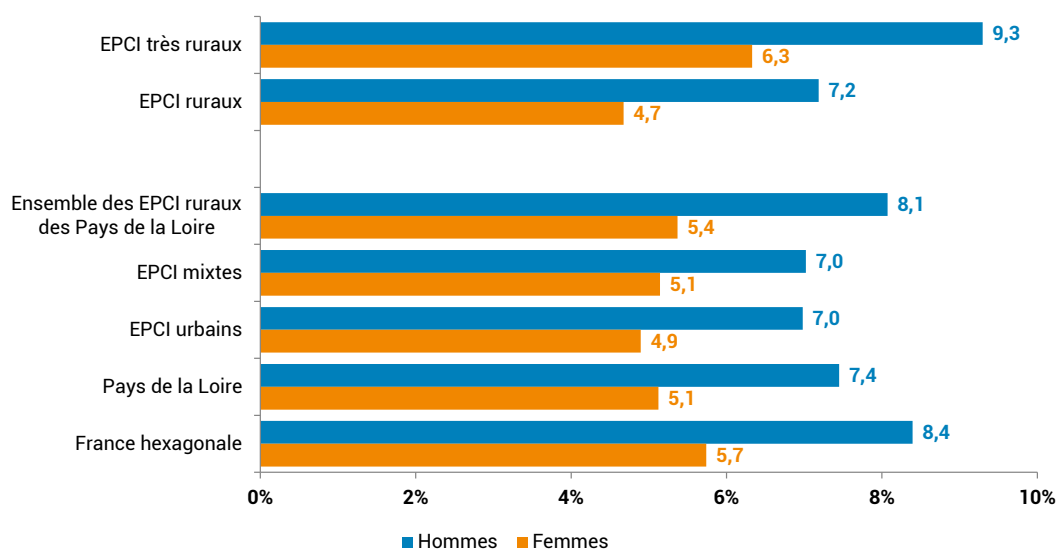
#### DÉFINITIONS

**Bas niveau de formation** : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

**Hauts niveaux de formation** : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

## Décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 5,4% des femmes âgées de 15 à 24 ans de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont en situation de décrochage scolaire.

7% des 15-24 ans sont considérés en situation de décrochage scolaire sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire en 2020, soit 12 520 jeunes. Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 5% sont non scolarisées et de niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges. Ce taux est de 8% chez les jeunes hommes.

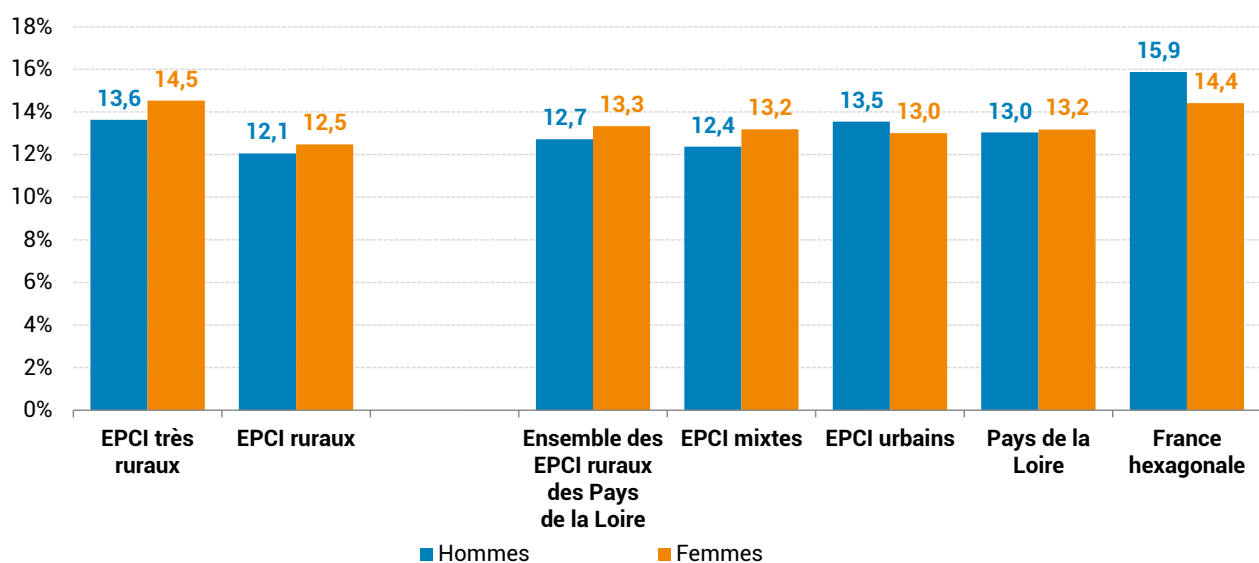
Près de 9% des jeunes hommes de 15-24 ans sont considérés en situation de décrochage scolaire sur les EPCI très ruraux. Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 6% sont non scolarisées et de niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges sur ces EPCI.

### DÉFINITIONS

**Décrochage scolaire** : une personne est considérée en décrochage scolaire si elle a quitté le système éducatif avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges et qu'elle ne se trouve pas en formation.

## Jeunes adultes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 12,7% des hommes de 15-24 ans de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont ni en emploi ni en formation.

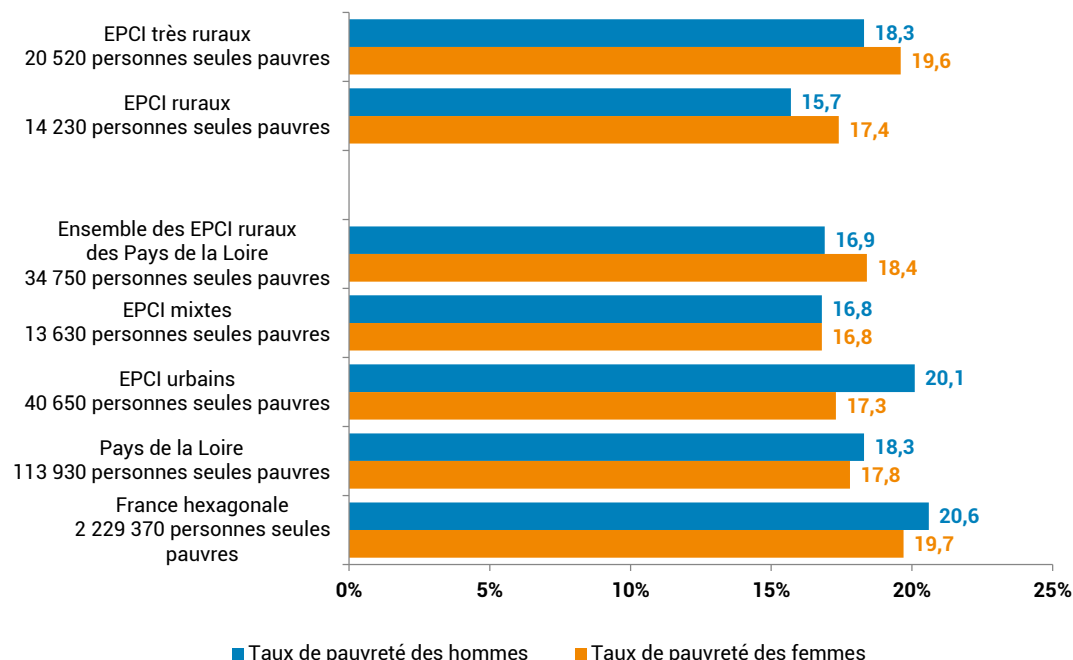
En 2020, 23 960 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, soit 13% des jeunes de cet âge. Les jeunes femmes sont davantage concernées par cette situation puisque 13,3% d'entre elles ne sont ni en emploi ni en formation (contre 12,7% pour les hommes de cet âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 26% depuis 2009 pour atteindre un total de 12 370 personnes en 2020. 11 590 femmes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2020, soit une diminution de 1% par rapport à 2009 (-70 personnes).

Près de 15% des jeunes femmes des EPCI très ruraux sont ni en emploi ni en formation (contre 14% pour les hommes de cet âge). Ces taux sont respectivement de 12,5% et 12% pour les EPCI ruraux.

# L'isolement résidentiel en milieu rural : un facteur de précarisation économique ?

## Taux de pauvreté des personnes seules

Source : Insee, *Filosofi 2021 - Traitements & estimations* © Compas



Lecture : Le taux de pauvreté des hommes seuls de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire est de 16,9%.

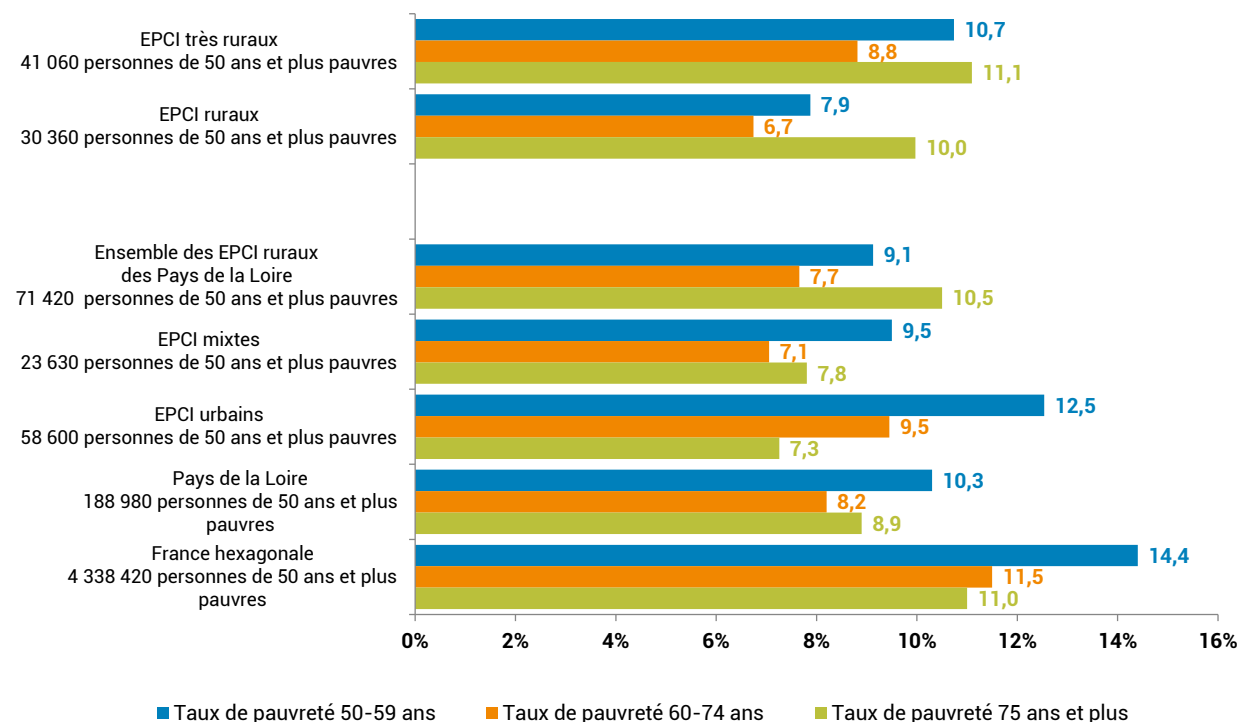
Le taux de pauvreté des femmes seules est supérieur à celui des hommes seuls sur les EPCI ruraux contrairement aux EPCI urbains : 18% des femmes vivant seules de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 19 370 femmes, contre 17% des hommes vivant seuls, soit 15 380 hommes. Ces taux de pauvreté sont inférieurs à ceux de la France hexagonale (21% pour les hommes et 20% pour les femmes). Avec 18%, le taux de pauvreté des femmes seules des EPCI ruraux est supérieur à celui des femmes seules des EPCI urbains (17%).

En 2021, près de 20% des femmes vivant seules des EPCI très ruraux vit sous le seuil de pauvreté, contre 18% des hommes vivant seuls. Ces taux sont respectivement 17% et 16% sur les EPCI ruraux.

# La précarité économique des aînés en milieu rural

## Taux de pauvreté des personnes âgées de 50 ans et plus

Source : Insee, *Filosofi 2021 - Traitements & estimations* © Compas



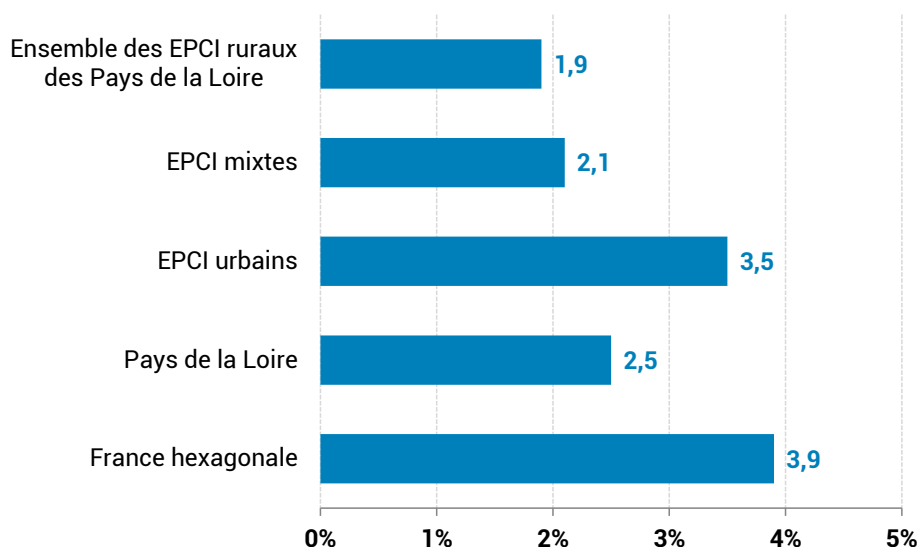
Lecture : En 2021, 10,7% des personnes vivant dans un ménage dont la personne référente est âgée de 50-59 ans des EPCI très ruraux sont pauvres (au seuil de 60%).

A l'inverse des EPCI urbains, le taux de pauvreté est plus important chez les 75 ans et plus que chez les 50-74 ans pour les EPCI ruraux. En effet, 10,5% des 75 ans et plus de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire vit sous le seuil de pauvreté, contre 8% des 60-64 ans et 9% des 50-59 ans. Ces taux de pauvreté sont inférieurs à ceux de la France hexagonale. Avec 10,5%, le taux de pauvreté des 75 ans et plus des EPCI ruraux est supérieur à celui des 75 ans et plus des EPCI urbains (7%).

Le taux de pauvreté est le plus important chez les 75 ans et plus des EPCI très ruraux (11%). Avec moins de 7%, le taux de pauvreté est le plus faible chez les 60-74 ans des EPCI ruraux.

## Taux de couverture des retraités de 55 ans et plus par le minimum vieillesse

Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité 2023 & Insee RP 2020  
- Traitements & estimations © Compas

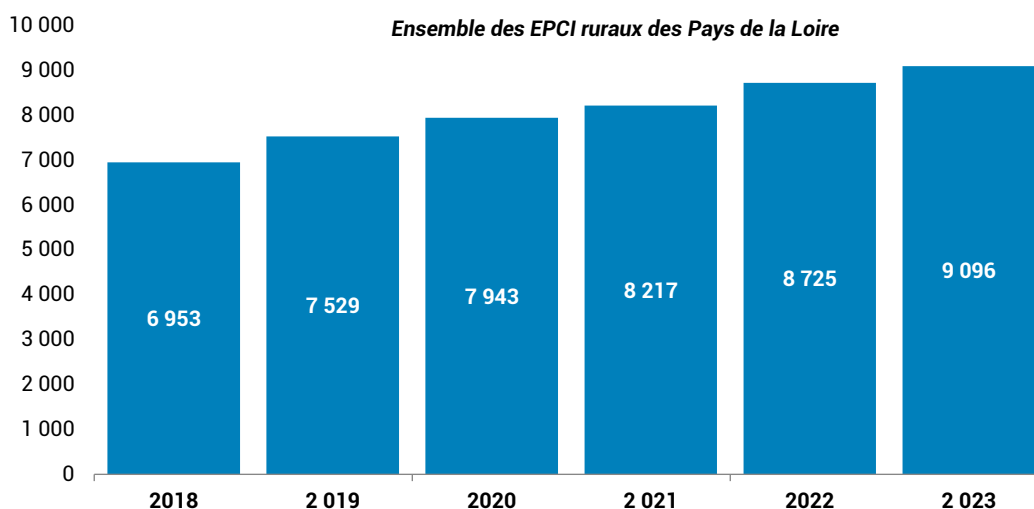


Lecture : En 2023, 1,9% des personnes retraités de 55 ans et plus de l'ensemble des EPCI ruraux des pays de la Loire sont bénéficiaires du minimum vieillesse.

En 2023, 9 100 personnes retraitées âgées de 55 ans et plus sont bénéficiaires du minimum vieillesse et habitent les EPCI ruraux des Pays de la Loire. Ils représentent près de 2% des personnes retraitées âgées de 55 ans et plus de ces EPCI. Cette part est inférieure à celles des EPCI urbains (3,5%), de la région des Pays de la Loire (2,5%) et de la France hexagonale (3,9%). Ainsi, les personnes retraitées des EPCI ruraux sont en proportion moins bénéficiaires du minimum vieillesse que les retraités des EPCI urbains.

## Evolution des retraités de 55 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse

Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité 2023 & Insee RP 2020  
- Traitements & estimations © Compas



Entre 2018 et 2023, le nombre de personnes retraitées âgées de 55 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse des EPCI ruraux a augmenté de 2 143 personnes, soit une augmentation de +31%. Cette augmentation a été moins importante que celles des EPCI urbains (+45%, soit 3 230 personnes en plus), de la région des Pays de la Loire (+38%) et de la France hexagonale (+42%).

## Taux de couverture des retraités de 55 ans et plus par le minimum vieillesse en %

Source : Observatoire interrégime des situations de fragilité 2023 & Insee RP 2020  
- Traitements & estimations © Compas

### Taux de couverture des retraités de 55 ans et plus par le minimum vieillesse

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 2%

- 2,5% et plus
- Entre 2% et 2,5%
- Entre 1,5% et 2%
- Moins de 1,5%
- Contours EPCI



## Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre©Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

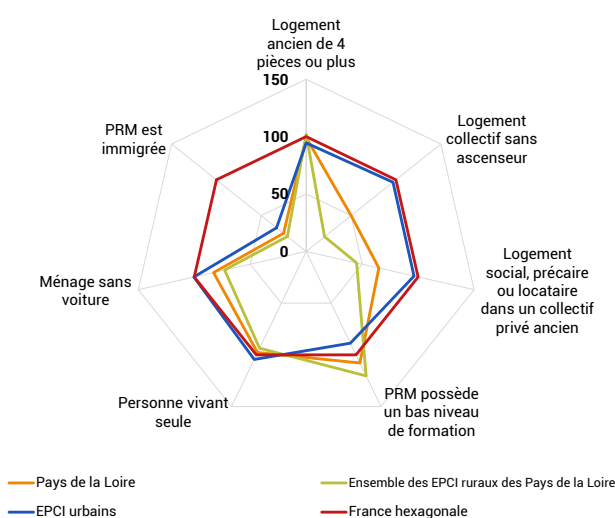
### DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée

## Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



L'indice de fragilité des personnes âgées est de 10 pour l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire contre 16 en France hexagonale : la situation est plus favorable qu'en moyenne nationale.

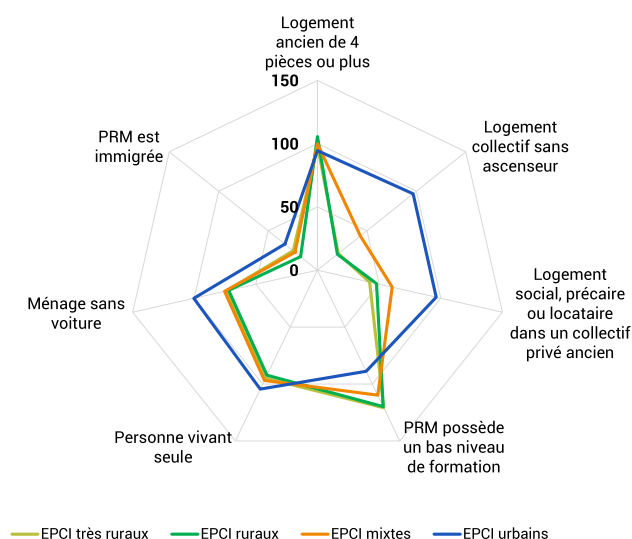
La part de personnes âgées de 75 ans et plus possédant un bas niveau de formation est sur-représentée dans les EPCI ruraux des Pays de la Loire (67% contre 56% en France hexagonale).

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 14 pour les EPCI urbains des Pays de la Loire et de 11 en moyenne pour la région.

Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

## Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas



L'indice de fragilité des personnes âgées est de 10 pour les 2 classes d'EPCI ruraux des Pays de la Loire (contre 11 pour les EPCI mixtes et 14 pour les EPCI urbains).

La part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus est sur-représentée dans les EPCI ruraux (64%, contre 60% pour les EPCI très ruraux et les EPCI mixtes et 57% pour les EPCI urbains).

# Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

## Indice de fragilité des personnes âgées

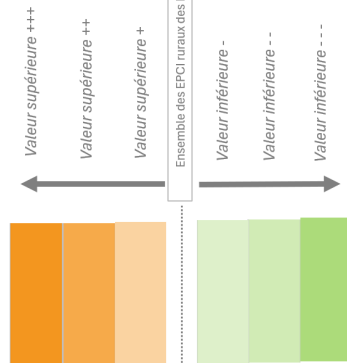
Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 10

- 12 et plus
- Entre 10 et 12
- Entre 8 et 10
- Moins de 8
- Contours EPCI



# Synthèse des précarités (économiques) selon la ruralité en Pays de la Loire

EPCI	Dimensions de la précarité			Formes de la précarité		Publics en précarité				Pauvreté & isolement résidentiel			Pauvreté des aînés			Indice de fragilité des Personnes âgées	
	Grande précarité (% minima sociaux)	Taux de pauvreté en %	Part de la quasi-pauvreté en %	Précarité énergétique dans le logement en %	Précarité énergétique liée aux déplacements professionnels en %	Pauvreté des familles		Pauvreté des jeunes		Taux de pauvreté des personnes seules en %	Taux de pauvreté des 50-59 ans en %	Taux de pauvreté des 60-74 ans en %	Taux de pauvreté des 75 ans et plus en %				
						Taux de pauvreté des familles monoparentales en %	Part des monoparentaux sans emploi en %	Taux de pauvreté des moins de 30 ans en %	Part des jeunes actifs de 15-24 ans en contrat précaire en %					Part des jeunes de 15-24 ans en emploi ni en formation en %			
CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	4,1	8,2	7,8	17,1	13,9	16,8	6,6	23,3	42,5	11,0	61,6	15,5	14,2	10,4	5,5	7,4	4,9
CC des Coërons	6,6	13,0	9,0	26,3	20,2	27,3	8,8	33,6	43,8	10,7	56,9	12,8	21,2	12,8	10,2	13,8	11,1
CC Loué - Brillon - Noyen	5,0	10,1	8,9	38,1	35,7	23,6	7,7	26,3	35,1	10,7	60,1	13,7	18,5	9,8	8,4	12,1	13,7
CC du Mont des Avaloirs	6,2	14,5	10,5	25,2	18,3	28,8	10,9	31,1	40,0	17,2	12,6	23,2	23,2	16,0	11,9	14,5	9,2
CC du Pays de Craon	6,1	11,6	9,4	31,7	23,6	26,0	8,5	29,2	35,6	15,0	59,8	12,4	20,0	10,5	9,0	13,4	11,3
CC Mayenne Communauté	6,3	10,2	7,8	26,5	20,6	24,3	7,0	25,2	39,3	13,8	57,8	12,4	17,7	9,9	7,7	9,1	11,9
CA Pornic Agglo Pays de Retz	5,0	7,2	6,8	33,0	32,0	16,3	5,0	21,4	35,0	10,8	56,3	12,3	14,9	7,2	5,7	7,6	6,5
CC Loire-Lucé-Bercé	8,7	14,8	10,2	33,4	20,7	33,4	11,2	35,3	48,0	21,1	56,7	17,1	22,4	16,7	12,0	10,8	10,0
CC Sud Retz Atlantique	6,9	9,4	8,6	39,8	37,7	22,8	6,3	25,8	39,9	9,9	51,4	11,2	17,9	8,5	9,4	12,7	8,1
CC Challans-Gois Communauté	5,9	9,6	9,4	22,2	16,5	18,8	6,9	24,4	40,3	11,0	58,7	15,6	17,6	9,7	7,3	11,2	8,1
CC du Pays de Saint-Fulgent - les Essarts	4,6	6,4	7,6	37,7	33,2	17,1	5,0	19,5	29,0	9,0	53,6	9,1	14,9	6,0	6,5	11,0	9,7
CC du Pays de Fontenay-Verdeé	9,1	13,1	9,9	21,9	17,5	29,3	9,7	32,0	47,7	18,4	57,3	17,1	22,2	11,5	10,7	10,8	10,5
CC Maine Saosnois	7,7	13,9	10,1	28,8	22,3	30,7	10,9	35,1	41,7	17,0	53,7	17,2	21,7	13,8	9,8	11,1	10,4
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	8,7	12,7	8,3	27,9	24,0	29,0	9,4	33,7	46,1	17,9	54,0	16,2	18,6	13,3	10,4	10,4	8,2
CC Châteaubriant-Derval	9,6	14,1	9,9	31,9	27,4	31,4	10,3	34,8	43,3	21,9	57,2	14,9	21,9	12,3	10,9	13,9	12,6
CC Sud Sarthe	5,7	12,7	9,3	31,4	28,3	30,8	9,9	34,4	43,7	8,5	53,2	16,6	19,7	11,5	10,7	9,8	11,2
CC Sud Vendée Littoral	6,4	11,2	8,8	27,2	20,6	24,6	7,8	28,9	42,0	14,0	56,2	17,0	19,7	11,9	9,3	11,1	9,5
CC Anjou Bleu Communauté	7,7	13,0	10,0	33,3	19,8	27,4	9,9	33,3	38,8	20,0	57,8	14,2	20,4	11,1	10,0	12,1	15,4
CC Angecois Vallée	7,1	11,6	8,4	31,1	28,5	26,6	8,1	29,8	30,8	16,5	57,9	14,2	20,9	10,6	10,6	12,6	11,9
CC de l'Ernée	4,3	10,7	10,3	31,7	25,5	21,1	7,2	23,5	31,0	10,1	55,6	9,2	20,1	10,7	10,4	14,2	13,3
CC du Bocage Mayennais	7,0	14,5	10,5	21,6	16,1	26,8	9,6	31,4	51,7	16,5	55,9	11,8	22,8	15,2	12,6	14,7	9,7
CC de Sablé-sur-Sarthe	8,2	13,2	9,8	22,3	19,8	28,8	10,8	34,3	43,3	21,2	57,9	14,3	18,9	10,3	9,5	9,9	14,1
CC du Pays de l'Huisne Sarthoise	6,8	10,9	8,1	27,7	18,9	25,5	8,4	27,7	42,9	13,6	52,0	16,7	18,7	10,7	8,5	7,1	13,0
CC de l'île de Noirmoutier	5,4	11,8	8,2	9,1	7,1	21,1	9,5	26,4	36,7	13,5	47,2	16,1	20,2	12,4	9,0	10,2	8,4
CC Pays de Chantonnay	5,8	9,0	9,0	34,6	26,2	23,9	6,4	24,9	37,9	19,1	61,6	12,0	19,0	7,8	7,3	14,0	11,2
CC du Pays de la Châtaignerie	8,3	12,8	11,2	32,4	27,4	29,1	9,5	30,9	46,4	19,1	70,2	14,7	23,0	11,3	10,3	16,5	10,3
CC du Pays de Pouzauges	5,2	8,6	8,4	30,1	24,8	22,9	6,3	26,0	42,3	10,0	57,1	10,9	16,0	8,6	6,8	12,4	10,8
<b>EPCI très ruraux</b>	<b>6,5</b>	<b>11,0</b>	<b>8,0</b>	<b>27,5</b>	<b>23,1</b>	<b>24,4</b>	<b>8,1</b>	<b>28,3</b>	<b>40,4</b>	<b>15,3</b>	<b>57,0</b>	<b>14,1</b>	<b>18,9</b>	<b>10,7</b>	<b>8,8</b>	<b>11,1</b>	<b>10,1</b>
<b>Ensemble EPCI ruraux des Pays de la Loire</b>	<b>5,9</b>	<b>9,3</b>	<b>7,7</b>	<b>32,6</b>	<b>28,2</b>	<b>22,0</b>	<b>6,9</b>	<b>25,5</b>	<b>37,2</b>	<b>13,7</b>	<b>56,8</b>	<b>13,0</b>	<b>17,5</b>	<b>9,1</b>	<b>7,7</b>	<b>10,5</b>	<b>10,1</b>
EPCI mixtes	6,5	9,9	8,1	22,0	17,7	24,1	7,7	26,7	36,5	15,5	57,2	12,8	16,8	9,5	7,1	7,8	10,6
EPCI urbains	9,7	13,8	7,2	11,0	8,2	28,8	10,4	31,1	39,4	23,9	55,4	13,3	18,5	12,5	9,5	7,3	13,7
Pays de la Loire	7,5	11,0	8,0	22,8	19,1	26,0	8,0	28,4	38,1	18,0	56,3	13,1	18,0	10,3	8,2	8,9	11,4
France hexagonale	9,9	14,9	8,1	18,6	14,6	29,1	10,9	29,7	43,2	22,7	53,6	15,3	20,1	14,4	11,5	11,0	15,7



EPCI	Dimensions de la précarité			Formes de la précarité			Publics en précarité											
	Grande précarité (% minima sociaux)	Taux de pauvreté en %	Part de la quasi-pauvreté en %	Précarité énergétique dans le logement en %	Précarité énergétique liée aux déplacements professionnels en %	Pauvreté & logement		Pauvreté & emploi		Pauvreté des familles		Pauvreté des jeunes		Pauvreté & isolement résidentiel				
						Taux de pauvreté des localités en %	Taux de pauvreté des actifs en emploi en %	Taux de pauvreté des familles monoparentales en %	Part des parents monoparentaux sans emploi en %	Taux de pauvreté des moins de 30 ans en %	Part des jeunes actifs de 15-24 ans en contrat précaire en %	Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation en %	Taux de pauvreté des personnes seules en %	Taux de pauvreté des 50-59 ans en %	Taux de pauvreté des 60-74 ans en %	Taux de pauvreté des 75 ans et plus en %	Indice de fragilité des Personnes âgées	
CC du Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois	6,2	7,9	8,1	41,7	41,7	19,0	5,2	37,6	22,0	31,6	9,0	53,5	14,8	16,9	8,4	7,9	11,2	10,0
CA Mauges Communauté	4,8	7,8	8,2	34,8	32,2	20,9	5,8	34,5	25,1	25,1	9,9	53,8	11,4	15,3	7,5	6,2	9,1	11,7
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	3,7	5,9	6,1	38,2	35,3	15,9	5,0	28,3	18,1	18,1	8,5	57,2	9,9	14,4	5,3	5,1	9,8	9,5
CC Sèvre et Loire	4,6	6,1	5,9	40,5	34,8	15,5	5,0	32,3	19,3	19,3	7,9	59,6	10,6	14,7	6,0	5,6	10,1	10,0
CC Anjou Loir et Sarthe	4,5	8,6	8,4	31,3	31,3	20,9	5,8	39,3	25,3	25,3	10,8	57,4	12,9	16,6	7,5	6,6	10,1	10,1
CC Maine Coeur de Sarthe	3,7	7,0	6,0	38,8	29,6	18,7	5,3	30,2	20,9	20,9	8,7	59,8	10,8	14,4	7,0	5,8	8,4	10,6
CC Loire Layon Aubance	4,3	6,6	6,4	40,0	37,6	17,5	5,0	34,1	20,4	20,4	10,1	61,2	10,2	16,5	6,5	5,7	8,5	11,0
CC des Vallées du Haut-Anjou	5,6	9,0	9,0	40,6	40,1	20,3	6,5	31,8	25,2	25,2	10,4	57,0	13,0	17,4	8,3	7,5	12,2	11,6
CA Saumur Val de Loire	9,2	13,8	9,2	22,5	17,7	28,8	10,4	35,2	35,2	35,2	23,0	59,7	17,7	21,5	12,9	10,9	10,7	13,3
CC le Genouais Blériot	4,3	8,4	7,6	28,8	22,9	18,5	6,4	42,1	23,9	23,9	9,0	56,1	14,8	16,4	10,9	6,0	8,2	5,6
CC de la Champagne Conflinnoise et du Pays de Sillé	4,7	8,9	8,1	35,8	27,8	24,4	6,9	27,7	38,4	38,4	9,7	50,8	12,5	15,5	7,9	6,6	7,5	9,6
CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	6,2	11,8	9,2	33,4	31,1	27,5	8,8	44,9	29,4	29,4	15,4	58,1	15,8	20,2	11,4	9,4	10,2	9,7
CC de la Champagne Conflinnoise et du Pays de Sillé	5,9	11,6	8,4	36,1	33,8	29,2	8,2	39,7	31,0	31,0	16,5	62,8	13,9	20,4	10,8	8,8	11,2	10,2
CC Estuaire et Sillon	5,5	5,7	5,3	45,8	50,5	16,3	5,0	18,7	25,0	25,0	9,3	59,8	10,7	14,5	5,2	5,2	9,0	7,4
CC de Vie et Boullogne	4,3	7,1	7,9	36,6	36,6	17,6	5,0	30,2	22,3	22,3	8,1	58,2	11,7	15,0	7,2	6,5	11,8	8,7
CC de Grand Lieu	4,1	5,7	5,3	43,4	38,5	16,0	5,0	22,3	20,3	20,3	8,8	55,5	10,5	14,4	5,0	5,0	9,5	9,0
CC d'Erdre et Gesvres	4,5	5,4	4,6	46,3	41,4	15,5	5,0	17,1	25,6	25,6	9,7	53,2	10,0	15,2	5,0	5,0	10,5	8,0
CC de Nozay	6,1	10,2	7,8	52,8	52,1	20,9	6,9	24,0	24,0	24,0	12,9	51,3	11,3	18,7	10,8	8,6	16,9	9,6
CC du Pays d'Ancenis	6,2	8,7	8,3	39,0	36,2	23,4	5,9	24,2	34,4	34,4	11,5	56,4	12,2	18,2	8,5	7,3	11,2	11,2
CC du Sud-Estuaire	8,8	7,9	7,1	26,8	19,6	19,4	5,5	23,0	36,8	36,8	10,3	55,1	14,5	14,9	8,6	6,3	7,5	8,9
CC du Pays de Meslay-Gréz	4,2	9,6	9,4	38,5	33,3	21,8	6,5	24,9	39,1	39,1	8,7	61,9	11,7	19,0	9,5	8,9	12,2	12,7
CC du Sud Est du Pays Mancoeur	3,8	6,4	6,6	28,9	22,2	17,3	5,0	18,7	34,7	34,7	8,5	48,5	8,3	14,0	5,7	7,6	8,6	6,5
CC Orée de Bercé - Belinois	4,6	7,4	7,6	38,8	31,5	19,8	5,0	20,9	25,1	25,1	10,5	55,2	13,2	16,5	7,4	6,0	7,1	8,7
CC du Val de Sarthe	3,5	6,3	6,7	40,2	30,0	18,2	5,0	19,4	33,1	33,1	8,5	58,5	11,4	14,9	6,4	5,4	7,2	7,4
CC du Pays des Achardis	4,1	7,8	8,2	34,5	26,3	17,7	5,2	21,9	32,9	32,9	8,4	58,9	11,6	16,6	8,3	7,3	12,3	7,1
CC Vendée - Sèvre - Aulaise	4,7	10,2	9,8	30,6	23,5	23,2	7,4	22,4	42,7	42,7	11,2	65,6	13,8	19,7	10,5	8,1	13,0	9,7
CC du Pays de Mortagne	4,0	5,8	7,2	33,4	25,5	19,1	5,0	19,7	37,3	37,3	8,8	51,6	10,8	13,4	6,2	5,0	9,0	10,3
EPCI ruraux	5,3	8,1	6,9	36,7	32,4	20,2	6,1	23,4	34,6	34,6	12,1	56,7	12,3	16,5	7,9	6,7	10,0	10,1
Ensemble EPCI ruraux des Pays de la Loire	5,9	9,3	7,7	32,6	28,2	22,0	6,9	25,5	37,2	37,2	13,7	56,8	13,0	17,5	9,1	7,7	10,5	10,1
EPCI mixtes	6,5	9,9	8,1	22,0	17,7	24,1	7,7	26,7	36,5	36,5	15,5	57,2	12,8	16,8	9,5	7,1	7,8	10,6
EPCI urbains	9,7	13,8	7,2	8,2	28,8	10,4	10,4	31,1	39,4	39,4	23,9	55,4	13,3	18,5	12,5	9,5	7,3	13,7
Pays de la Loire	7,5	11,0	8,0	22,8	19,1	26,0	8,0	28,4	38,1	38,1	18,0	56,3	13,1	18,0	10,3	8,2	8,9	11,4
France hexagonale	9,9	14,9	8,1	18,6	14,6	29,1	10,9	29,7	43,2	43,2	22,7	53,5	15,3	20,1	14,4	11,5	11,0	15,7



EPCI	Dimensions de la précarité			Formes de la précarité			Publics en précarité										
	Grande précarité (% minima sociaux)	Taux de pauvreté en %	Part de la quasi-pauvreté en %	Précarité énergétique dans le logement en %	Précarité énergétique liée aux déplacements professionnels en %	Pauvreté & logement		Pauvreté & emploi		Pauvreté des familles		Pauvreté des jeunes			Pauvreté & isolement résidentiel		
						Taux de pauvreté des locataires en %	Taux de pauvreté des actifs en emploi en %	Taux de pauvreté des familles monoparentales en %	Part des familles monoparentales sans emploi en %	Taux de pauvreté des moins de 30 ans en %	Part des jeunes actifs de 15-24 ans en contrat précaire en %	Part des jeunes 15-24 ans ni en emploi ni en formation en %	Taux de pauvreté des personnes seules en %	Taux de pauvreté des 50-59 ans en %	Taux de pauvreté des 60-74 ans en %	Taux de pauvreté des 75 ans et plus en %	Indice de fragilité des Personnes âgées
CA Terres de Montaigu	3,1	6,0	7,0	36,7	31,6	17,4	5,0	32,0	19,6	9,7	54,7	9,4	14,1	5,6	5,7	7,8	10,2
CA Agglomération du Choletais	6,5	10,6	8,4	22,3	17,8	26,9	8,5	38,5	29,3	15,8	57,4	13,3	16,5	9,6	7,0	7,9	11,9
CA Laval Agglomération	7,0	11,4	7,6	17,9	14,5	28,1	9,2	33,6	30,6	20,0	58,6	12,3	17,2	10,0	7,0	7,4	13,2
CC de la Région de Blain	8,7	8,9	8,1	48,0	53,9	22,1	5,7	36,2	26,3	12,5	59,5	12,8	19,3	9,0	8,6	12,0	11,5
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	6,2	8,5	6,5	18,5	13,6	19,0	6,2	40,5	21,4	11,8	50,4	13,5	15,3	10,0	6,6	6,1	8,0
CC du Pays de Château-Gontier	6,0	9,9	9,1	23,6	18,0	22,2	8,0	32,1	26,5	14,9	60,5	14,3	18,4	9,7	7,7	9,4	10,4
CC du Pays Fléchois	7,7	11,4	8,6	25,3	19,8	26,7	8,1	38,8	30,6	15,7	62,1	14,0	20,1	10,6	10,3	8,7	13,9
CC Océan Marais de Monts	4,8	10,6	7,4	13,6	10,9	21,0	8,3	39,9	28,5	14,8	68,1	17,5	19,3	11,4	7,5	10,0	7,2
CA La Roche sur Yon - Agglomération	8,4	11,0	8,0	18,6	13,2	26,9	8,4	36,9	27,8	18,3	56,5	12,7	17,9	10,2	7,4	8,0	9,3
CC du Pays des Herbiers	4,4	7,5	8,5	25,1	21,1	19,7	5,7	32,6	22,2	9,9	56,6	11,7	13,7	7,4	6,0	9,2	11,2
EPCI mixtes	6,5	9,9	8,1	22,0	17,7	24,1	7,7	36,5	26,7	15,5	57,2	12,8	16,8	9,5	7,1	7,8	10,6
CA les Sables d'Olonne Agglomération	5,1	8,7	7,3	9,0	6,2	18,6	6,9	40,0	23,7	13,9	49,8	14,9	15,5	9,9	6,7	6,5	8,7
Nantes Métropole	9,5	12,8	6,2	11,0	8,4	27,2	9,2	36,5	28,5	21,8	52,5	11,9	17,9	11,8	9,1	7,1	13,3
CA Région Nantaise et de l'Estuaire	10,5	13,2	7,8	12,7	9,6	28,2	9,4	42,1	31,3	21,3	55,0	16,5	18,7	12,4	10,1	7,8	12,6
CU Angers Loire Métropole	8,9	13,9	8,1	13,2	9,8	28,7	11,0	39,7	32,5	25,3	61,1	12,6	19,1	11,8	9,3	7,2	15,6
CU Le Mans Métropole	12,4	18,7	8,3	7,5	5,1	37,5	15,0	45,1	39,7	33,2	57,3	17,6	20,4	16,8	11,2	7,7	15,4
EPCI urbains	9,7	13,8	7,2	11,0	8,2	28,8	10,4	39,4	31,1	23,9	55,4	13,3	18,5	12,5	9,5	7,3	13,7
Ensemble EPCI ruraux des Pays de la Loire	5,9	9,3	7,7	32,6	28,2	22,0	6,9	37,2	25,5	13,7	56,8	13,0	17,5	9,1	7,7	10,5	10,1
EPCI mixtes	6,5	9,9	8,1	22,0	17,7	24,1	7,7	36,5	26,7	15,5	57,2	12,8	16,8	9,5	7,1	7,8	10,6
EPCI urbains	9,7	13,8	7,2	11,0	8,2	28,8	10,4	39,4	31,1	23,9	55,4	13,3	18,5	12,5	9,5	7,3	13,7
Pays de la Loire	7,5	11,0	8,0	22,8	19,1	26,0	8,0	38,1	28,4	18,0	56,3	13,1	18,0	10,3	8,2	8,9	11,4
France hexagonale	9,9	14,9	8,1	18,6	14,6	29,1	10,9	43,2	29,7	22,7	53,6	15,3	20,1	14,4	11,5	11,0	15,7





contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

## Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain